

Expéditeur :

Commission de police
Place de la Louve 1
Case postale 6904
1002 Lausanne

DÉNONCIATION SUR DOMAINE PRIVÉ A LAUSANNE

pour infraction à l'article 258/1 du Code de procédure civile (CPC)

DÉNONCIATEUR, propriétaire, locataire, contrôleur mandaté, autre

Nom Prénom
Rue + n° NPA + Localité
N° tél Adresse courriel

Il est indispensable de produire un exemplaire de l'Ordonnance de la défense publique (mise à ban) du Juge de Paix (uniquement lors du 1^{er} cas dénoncé).

Pour le mandataire, gérance, entreprise de sécurité, ou concierge, il est obligatoire de nous faire parvenir une PROCURATION du propriétaire (uniquement lors du 1^{er} cas dénoncé).

AUTEUR DE L'INFRACTION (données non obligatoires)

Nom Prénom
Rue + n° NPA + Localité

VÉHICULE (données obligatoires)

Genre (auto, moto, fourgon) N° de plaques + Pays
Marque, couleur

CIRCONSTANCES ET NATURE DE L'INFRACTION (données obligatoires)

Date 1^{ère} heure
Date 2^{ème} heure

Endroit : **Lausanne** uniquement (rue, n° de l'immeuble, n° de la place occupée, nature de l'infraction, gêne, commentaire, etc.) Soyez précis ! **Photos du véhicule fortement conseillées.**

.....
.....

Signal d'interdiction de stationner : visible _____ Signal d'interdiction de circuler : visible _____

NB : Veuillez rendre tous les montants des amendes, figurant sur les mises à ban, **invisibles.**

Date :

Signature obligatoire
(dénonciateur ou mandataire)

.....

Pour plus d'informations, consultez le site internet (lien sur les instructions) :
<http://www.vd.ch/fr/themes/territoire/communes/affaires-communales/sentences-municipales/>